

# Nouvelles de l'Assemblée des gouverneurs

MAI 2010 / ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DU 26 MAI 2010



UQAR - Suite au tremblement de terre du 12 janvier dernier, dix étudiants de l'Université d'État d'Haïti ont été invités à fréquenter l'UQAR à l'automne 2010.

## RÉUNION DU 26 MAI 2010 (2010-5-AG)

### NOMINATION

L'Assemblée des gouverneurs a nommé Mme **Lina Dallaire**, directrice des ressources humaines, à titre de représentante de l'UQAT au Comité de retraite des chargés de cours de l'UQ pour un mandat de trois ans, soit du 26 mai 2010 au 25 mai 2013.

### AFFAIRES GÉNÉRALES

#### Présentation relative à l'impact de l'application des Principes comptables généralement reconnus (PCGR) et à l'intégration de l'UQ au périmètre comptable du gouvernement

Les vérificateurs externes de l'UQ, MM. Louis Crête et Stéphane Landry de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, ont présenté pour information aux membres de l'Assemblée des gouverneurs les principaux changements et impacts découlant de la conversion aux PCGR et les principales incidences résultant de l'intégration de l'UQ et ses établissements au périmètre comptable du gouvernement.

Considérant les contraintes financières et administratives consécutives à l'intégration de l'UQ et de ses établissements au périmètre comptable du gouvernement du Québec et les impacts qui en découlent sur la pleine réalisation de sa mission, les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont résolu de demander au gouvernement de réexaminer les critères d'inclusion de l'Université du Québec et de ses établissements dans son périmètre comptable. Également, ils ont mandaté la présidente de l'UQ afin qu'elle transmette cette résolution au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) accompagnée d'une lettre faisant état de l'impact de cette intégration pour l'UQ et ses établissements.

### AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

#### Ratification des résolutions de la réunion du Conseil des études (2010-2-CET) en date du 29 avril 2010

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont ratifié les résolutions suivantes du Conseil des études :

**2010-2-CET-R-7** Adoption du programme de maîtrise en design de l'environnement présenté par l'Université du Québec à Montréal;

**2010-2-CET-R-8** Adoption du programme de certificat en pédagogie de la danse en milieu du loisir présenté par l'Université du Québec à Montréal;

**2010-2-CET-R-9** Autonomisation à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue du programme de maîtrise en ingénierie offert à l'Université du Québec à Chicoutimi.

#### Émission de diplômes

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont décerné 101 diplômes à des étudiants de l'UQTR (61), de l'UQAR (21) et de l'ÉTS (19). Depuis sa fondation en 1969, l'UQ a délivré 502 114 diplômes.

#### UQAC - Création d'un nouveau grade

Dans le cadre de la création du baccalauréat en animation 3D et en design numérique de l'UQAC, l'Assemblée des gouverneurs a créé pour ce programme un grade de Bachelier en arts numériques (B.A.N.) qui sera intégré à la nomenclature des programmes et diplômes de l'UQ.



Région de l'Outaouais - Pont couvert Wakefield sur la rivière Gatineau.

## AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

### Budgets de fonctionnement initiaux

L'Assemblée des gouverneurs a adopté les budgets de fonctionnement initiaux et l'inventaire des postes autorisés et comblés de l'UQ et ses établissements, à l'exception de l'UQAM, pour une période de 11 mois, soit du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 avril 2011.

### Approbation des marges de crédit bancaire pour 2010-2011

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont approuvé l'utilisation d'une marge de crédit bancaire à être contractée par voie d'emprunts, de billets ou d'acceptations bancaires pour une période n'excédant pas le 30 avril 2011 aux établissements suivants : UQTR (8 M\$), UQAC (11 M\$), UQAR (22 M\$), UQO (29 M\$), UQAT (18,9 M\$), INRS (10,5 M\$), ENAP (4,850 M\$), ÉTS (13 M\$) et UQ (1,5 M\$). De plus, ces établissements sont autorisés à émettre et à négocier des emprunts, des billets ou des acceptations bancaires et à prendre tout engagement à leur égard, dans le cadre de la marge de crédit bancaire autorisée d'ici le 30 avril 2011, le tout sous réserve de l'approbation par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport conformément à l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière*.

Également, une marge de crédit de 18,4 M\$ a été approuvée pour le renouvellement de l'emprunt réseau pour le redressement des bases de financement et ce, d'ici le 30 avril 2011. De plus, l'UQ est autorisée à émettre et à négocier des emprunts, des billets ou des acceptations bancaires et à prendre tout engagement à leur égard, dans le cadre de la marge de crédit bancaire autorisée d'ici le 30 avril 2011. Le tout sous réserve de l'approbation par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport conformément à l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière*.

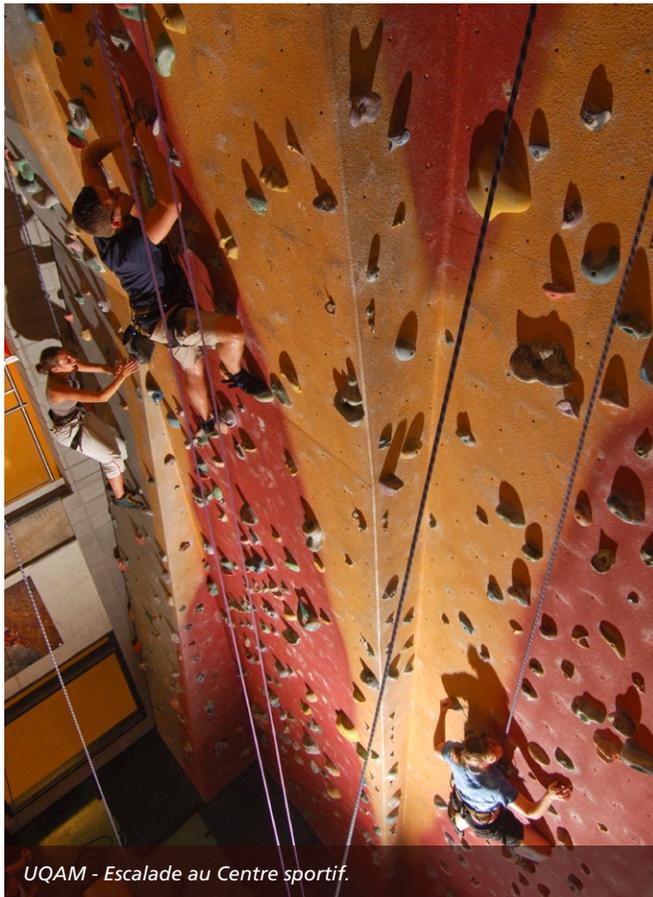
### Approbation des marges de crédit bancaire pour 2010-2011 pour le financement des dépenses en immobilisations subventionnées

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQ à contracter une marge de crédit bancaire, par voie d'emprunts, de billets ou d'acceptations bancaires jusqu'à concurrence d'un montant de 325 M \$ pour les fins du financement à court terme des dépenses en immobilisations subventionnées, et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 avril 2011. Également, l'UQ a été autorisée à émettre et à négocier des emprunts, des billets ou des acceptations bancaires et à prendre tout engagement à cet égard dans le cadre de la marge de crédit précitée, le tout sous réserve de l'approbation par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport conformément à l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière*.

### UQAM – Autorisation de dépenses et d'une marge de crédit pour 2010-2011

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont :

- prolongé l'autorisation de dépenses courantes octroyée à l'UQAM, excluant sa composante Télé-université, jusqu'au 31 août 2010, sur la base du budget 2009-2010 révisé, tel qu'adopté par le Conseil d'administration de cet établissement le 23 mars 2010;
- prolongé l'autorisation de dépenses courantes octroyée à l'UQAM, pour sa composante Télé-université, jusqu'au 31 août 2010, sur la base du budget 2009-2010 révisé, tel qu'adopté par le Conseil d'administration de cet établissement le 23 mars 2010;



UQAM - Escalade au Centre sportif.

- autorisé une marge de crédit de 120 000 000 \$ pour l'UQAM jusqu'au 31 août 2010, sous réserve de l'approbation du MELS;
- maintenu le plan d'effectif actuel, tel que déposé au Conseil d'administration de cet établissement le 23 mars 2010, jusqu'au 31 août 2010;

étant entendu que l'Assemblée des gouverneurs sera invitée à revoir ces autorisations au plus tard lors de sa réunion du 25 août 2010.

### **Budgets des immobilisations**

L'Assemblée des gouverneurs a approuvé les budgets des immobilisations 2010-2011 de l'UQ et de ses établissements, à l'exception de l'UQAM, pour une période de 11 mois, soit du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 avril 2011.

### **Renouvellement des contrats d'assurance collective de l'Université du Québec au 1<sup>er</sup> juin 2010**

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont accepté les propositions de renouvellement des contrats d'assurance collective pour l'année 2010-2011 et les ajustements de primes qui en découlent. De plus, ils ont adopté la proposition d'un congé partiel de la prime en assurance vie de base sous réserve de la signature de l'entente à intervenir le 10 juin prochain à la Table réseau de négociation du régime de retraite et des régimes d'assurances collectives. Également, cette assemblée a recommandé au Conseil d'administration de chacun des établissements de ratifier le renouvellement des contrats précités et de transmettre copie de leur résolution au secrétaire général de l'UQ.

### **Régime de retraite des chargés de cours (RRCC) - Rapport annuel**

Le rapport des activités du Comité de retraite des chargés de cours pour l'année 2009 a été présenté par M. Stéphane Gamache, directeur adjoint et directeur du RRCC, accompagné de M. Léo Marcotte, chargé de cours à l'UQTR et président du Comité du RRCC. Le rapport fait état de l'administration du régime, soit des principaux dossiers traités en 2009, de l'évolution de la participation, de la situation financière du régime, des placements, soit la performance du gestionnaire, et des états financiers. M. Marcotte a souligné la collaboration étroite de la vice-présidence à l'administration dans ce dossier. Ce rapport annuel est disponible à l'adresse suivante : [http://www.quebec.ca/rcc/administration/rapport\\_activites.html](http://www.quebec.ca/rcc/administration/rapport_activites.html).

## **RÉUNION SPÉCIALE DU 26 MAI 2010 (2010-6-AG-S)**

### **Règlement général 7 Affaires concernant l'administration**

L'Assemblée des gouverneurs a adopté une modification au règlement cité en rubrique à l'effet de remplacer l'article 7.1 *Exercice financier* par le suivant : « L'exercice financier de l'Université et de ses établissements débute le 1<sup>er</sup> mai et se termine le 30 avril de l'année suivante ».

Dans le cadre de l'intégration du réseau de l'UQ au périmètre comptable du gouvernement, la modification proposée vise à rapprocher la date de fin d'année financière des établissements du réseau de l'UQ à celle du gouvernement (31 mars) tout en minimisant les contraintes administratives et budgétaires pour les établissements. Ainsi, tel qu'indiqué dans la lettre du directeur général du financement et de l'équipement du MELS, le 12 février 2010, la date de fin d'année financière sera désormais fixée au 30 avril à compter de l'exercice financier 2010-2011.



475, rue du Parvis  
Québec (Québec) G1K 9H7  
Téléphone : 418 657-4307  
Télécopieur : 418 657-2132